



HAL
open science

Jean-Marc Monteil, Université et recherche : les enjeux de l'autonomie. Les sentiers d'un témoin engagé

Alessia Lefébure

► To cite this version:

Alessia Lefébure. Jean-Marc Monteil, Université et recherche : les enjeux de l'autonomie. Les sentiers d'un témoin engagé. Questions de communication, 2021, 39, pp.544-546. 10.4000/questionsdecommunication.26269 . hal-03486359

HAL Id: hal-03486359

<https://hal.ehesp.fr/hal-03486359>

Submitted on 2 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jean-Marc MONTEIL, *Université et recherche : les enjeux de l'autonomie. Les sentiers d'un témoin engagé*

Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, coll. Points de vue et débats scientifiques, 2020, 176 pages

Alessia Lo Porto-Lefébure



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/26269>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.26269](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.26269)

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 10 décembre 2021

Pagination : 544-546

ISBN : 978-2-8143-0619-6

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Alessia Lo Porto-Lefébure, « Jean-Marc MONTEIL, *Université et recherche : les enjeux de l'autonomie. Les sentiers d'un témoin engagé* », *Questions de communication* [En ligne], 39 | 2021, mis en ligne le 10 décembre 2021, consulté le 21 décembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/26269> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.26269>

mêmes ornements et sur leur production officielle revendiquée, et sur des impressions clandestines. Depuis quelques années, se sont constituées de[s] bases de données d'ornements, qui n'en sont encore qu'à leurs débuts : Môriane à Liège, Fleuron à Lausanne, Maguelonne à Montpellier (hébergé sur le site de l'Enssib) » (p. 43).

Christophe Cosker

Université de Bretagne Occidentale, HCTI, F-29200

Brest, France

Université de La Réunion, LCF, F-97400 Saint-Denis,

La Réunion, France

christophecoster[at]gmail.com

Jean-Marc MONTEIL, *Université et recherche : les enjeux de l'autonomie. Les sentiers d'un témoin engagé*

Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, coll. Points de vue et débats scientifiques, 2020, 176 pages

Si Jean-Marc Monteil avait fait sa carrière aux États-Unis, il se serait sans doute rendu au Centre d'histoire orale de l'université Columbia à New York pour y déposer son témoignage, selon cette tradition disciplinaire si chère aux américains qui n'a pas son équivalent en France. À l'instar de beaucoup de hauts fonctionnaires et personnages publics qui ont eu des vies significatives à l'échelle nationale, il aurait confié à un historien-transcripteur trois décennies de réformes du paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche, en évoquant son propre rôle, ses représentations et ses modes d'action à chacun de ses mandats. À la place, J.-M. Monteil a choisi d'écrire, en tant que témoin-acteur. Un témoin que l'on pourrait presque entendre raconter à haute voix tant son écriture laisse transparaître d'engagement, de conviction, d'enthousiasme, parfois d'amertume et de déception, au gré des souvenirs. Car si l'auteur est un universitaire reconnu dans le champ des sciences psychologiques et sociales, il est aussi et surtout un serviteur de l'État, guidé par la loyauté et le sens du service public. La conviction que l'intérêt général doit passer par-dessus tout traverse l'ouvrage, le plaçant ainsi du côté des mémoires plutôt que de l'essai.

Le thème du livre est dans le titre, à savoir le lien entre université et recherche. Si dans la plupart des pays, ce lien est une évidence, en France, les universités peinent à trouver leur place, enserrées entre grandes écoles et organismes de recherche. Malgré les déclarations récurrentes de tous les gouvernements sur l'autonomie des universités, condition nécessaire pour la compétitivité scientifique française sur la scène

internationale, les résultats n'ont pas été au rendez-vous. La thèse est annoncée dès les premières lignes : « Une lecture, même très cursive, du déroulement de l'histoire universitaire suffit pour constater combien, depuis cinq siècles, notre pays et ses gouvernants ont eu de la méfiance envers l'université » (p. 5). C'est cette méfiance ancienne, profonde et « réitérée » (p. 7) qui aurait à plusieurs reprises empêché la réalisation de la promesse d'une université autonome et pleinement actrice dans le monde de la recherche. Le récit autobiographique permet ainsi à J.-M. Monteil de faire surtout le récit de la lente et difficile marche des universités françaises vers plus d'autonomie.

Le point de vue est unique, puisque l'auteur a été tour à tour directeur d'unité de recherche, président d'université, président de la Conférence des présidents d'université (CPU), recteur d'académie, directeur général de l'enseignement supérieur, président de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Aéres), membre de cabinets ministériels, conseiller du Premier ministre, chargé de mission pour le projet Paris-Saclay. La perspective est d'autant plus précieuse que ces fonctions diverses ont été exercées à des moments clés de l'histoire des politiques de l'enseignement supérieur en France.

J.-M. Monteil retrace donc plus de trente années – entre 1988 et 2012 – de transformations auxquelles il a participé en tant qu'acteur de première ligne et qui ont profondément changé la gouvernance et l'organisation de la recherche et de l'université en France.

Les chapitres sont découpés selon des étapes chronologiques, à commencer par le premier, que l'auteur appelle « Le temps d'une quête », à savoir les années 1988 à 1993. La quête est celle d'une politique scientifique plus autonome et donc plus responsable au sein des universités. Le moyen est celui de la contractualisation que le gouvernement instaure, notamment sous l'impulsion de Claude Allègre, alors conseiller spécial de Lionel Jospin au ministère de l'Éducation nationale. Engageant pour la première fois les universités et le ministère sur une base pluriannuelle et de responsabilité conjointe, la contractualisation est ainsi posée comme une avancée considérable dans la perspective d'une plus grande autonomie des universités, même si elle ne réglait pas la question de la relation inégale avec les organismes de recherche. Suit un changement de gouvernement en 1993 et, jusqu'à 1997, la volonté d'associer l'université au développement économique en alignant les cursus de formation aux exigences et aux besoins des employeurs. C'est aussi la période

où l'université commence à devenir l'objet d'enjeux contradictoires, entre logiques de développement territorial, politiques industrielles nationales et ambition scientifique internationale. Le récit de l'abandon du projet de création de l'université d'Agen, que J.-M. Monteil a dû gérer en tant que recteur de Bordeaux, est une illustration de ces tensions et surtout de la méconnaissance de la plupart des acteurs politiques de la réalité universitaire, à la fois de son fonctionnement et de ses activités.

Dans un deuxième chapitre consacré au « Temps des régions » (1998-2002), l'auteur rappelle le démarrage du processus dit de Bologne. Chargé de la mise en œuvre de la réforme du LMD en France en tant que directeur général de l'enseignement supérieur, J.-M. Monteil participe ainsi jusqu'en 2006 à une nouvelle transformation importante de l'organisation du système universitaire, décrite dans le chapitre 3, avec l'apparition de nouveaux cursus et surtout l'intégration de la formation doctorale. Ce sont également des années de « regain d'une stratégie de requalification scientifique des universités » (p. 12) ainsi que de revalorisation de la formation à (et surtout par) la recherche, compétence indissociable de l'enseignement supérieur universitaire.

Le chapitre 4 est consacré à la période d'intense activité législative qui s'ouvre en 2006 avec la loi de programme pour la recherche et se poursuit avec la loi LRU en 2007. Il est encore question d'autonomie pour l'université même si personne ne s'accorde sur sa définition ni sur son périmètre. La loi de 2006, dont J.-M. Monteil a été l'un des promoteurs, introduit trois innovations : le passage au financement sur appels à projets avec la création d'une Agence nationale de la recherche (ANR), les pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) au service de la coordination territoriale des établissements d'enseignement, et enfin une nouvelle autorité administrative indépendante – l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Aéres) – pour une évaluation unique des unités de recherche, des établissements et des formations. C'est à cette période, précisément à travers ces réformes, que l'État affiche de plus en plus explicitement l'objectif de faire de l'attractivité de l'enseignement supérieur et de la recherche une priorité nationale. Ainsi, au nom d'une inéluctable compétitivité internationale, l'État se dote-t-il des instruments pour organiser la mise en concurrence nationale pour les financements, pour orienter les thématiques de recherche et pour

modifier les pratiques des établissements à l'aide des notations.

Le temps de l'investissement d'avenir dans l'enseignement supérieur et la recherche est l'objet du chapitre 5. Il s'agit des années 2008 à 2010, marquées par l'objectif de construction d'ensembles universitaires, compétitifs au niveau international et rapprochant universités, grandes écoles et organismes de recherche. Les instruments en ont été l'opération campus d'abord puis les investissements d'avenir et tous les labels d'excellence qui ont suivi. Chargé en 2011 par François Fillon, alors Premier ministre, de la mission de finaliser le projet Saclay, J.-M. Monteil est à cette époque le témoin direct des dysfonctionnements, des ingérences et des difficultés de coopération, notamment interministérielles, qui ont conduit à l'échec du projet initial et de l'ambition des origines, au profit d'un accommodement entre les acteurs permettant aux grandes écoles, dont l'École polytechnique, de préserver leur réputation nationale.

Au fil des chapitres, l'auteur aborde presque tous les sujets qui continuent d'animer les débats du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche : pilotage de la recherche, évaluation, classements et indicateurs, liens entre organismes de recherche – CNRS en tête – et universités, financement, valorisation du doctorat, compétition internationale, attractivité. L'engagement personnel, la conviction et la posture institutionnelle de J.-M. Monteil l'empêchent parfois de dépasser les regrets et les constats d'échec de quelques-unes des réformes et politiques qu'il a mises en œuvre au profit d'une analyse plus fine des acteurs et des intérêts en jeu. L'université figure le plus souvent en tant qu'institution ou par l'intermédiaire de la CPU, sans que l'ouvrage donne à voir ceux et celles qui en portent la responsabilité au quotidien. Aucune mention n'est faite non plus du faible niveau de financement public et privé de la recherche française – en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE – ni de la perte progressive de terrain de la France sur la scène scientifique internationale attestée encore très récemment par le Hcéres dans le rapport 2021 de son Observatoire des sciences et techniques. Enfin, si l'Europe et « l'international » sont souvent invoqués de façon abstraite comme des forces contraignantes ou des normes indiscutables, l'ouvrage manque à plusieurs reprises de situer les réformes nationales dans un contexte mondial de transformation de l'action publique et de la place des universités

dans les stratégies de développement économique fondées sur l'innovation.

La valeur du témoignage de J.-M. Monteil est avant tout documentaire d'une expérience singulière. Ce récit unique devrait être lu en complément d'ouvrages plus analytiques ou systémiques, pour comprendre comment les acteurs du système de l'enseignement supérieur et de la recherche française se sont engagés ou pas dans les réformes des dernières décennies, le regard qu'ils portent, le bilan qu'ils en font. Précieux pour la recherche historique de demain, l'ouvrage est de grande actualité en 2021, alors que les récentes perceptions d'une réduction de l'autonomie des universités en matière de recherche et la revalorisation de la formation par la recherche prônée par Amélie de Montchalin dans le cadre de la réforme du tronc commun des écoles de service public ouvrent de nouveaux enjeux.

Alessia Lo Porto-Lefebure

*EHESP, Arènes, F-35000 Rennes, France
alessia.lefebure[at]ehesp.fr*

Laurent PERREAU, Bourdieu et la phénoménologie. Théorie du sujet social
Paris, CNRS Éd., 2019, 293 pages

Quelles sont les composantes philosophiques de l'œuvre sociologique de Pierre Bourdieu ? Comment ce dernier s'est-il positionné par rapport à « l'héritage sans testament » (au sujet de cette expression, voir Hannah Arendt, *La Crise de la culture*, Paris, Gallimard, 1989, p. 11) légué par les phénoménologues sur lesquels il a travaillé ? Quelle est la place du sujet au sein de ses analyses du social ? Laurent Perreau avance la thèse d'une « sociologisation » du discours philosophique chez P. Bourdieu et montre dans son ouvrage que la philosophie, et pas seulement la phénoménologie, constitue pour l'auteur de *La Distinction* un précieux outil multiforme pour penser les pratiques des agents en dépassant, un peu à la manière de Michel Foucault lecteur de Friedrich Nietzsche, les oppositions binaires du type objectivisme/subjectivisme, théorie/pratique, holisme/individualisme, etc. Toutefois, depuis ses premiers travaux étudiants jusqu'aux *Méditations pascaliennes*, la phénoménologie semble être une référence régulièrement mobilisée par le sociologue français, et méritant donc un travail de recherche à part entière sur l'usage qu'il en fait au sein de son œuvre.

Rappelant les grands apports sociologiques de P. Bourdieu, depuis la notion d'« *habitus* » invitant à

rompre avec l'étude des intentions des individus pour se concentrer sur les dispositions acquises par les agents jusqu'à celle de « champ », qui rend compte des positions et des enjeux de lutte, L. Perreau montre de manière convaincante qu'il est possible de parler d'une théorie du « sujet » chez P. Bourdieu, pensé de manière bien différente que M. Foucault ou Jean-Paul Sartre. Le « sujet » est « l'agent » non seulement « agissant » mais doté d'un « sens pratique » qui le fait agir, sans que cela s'inscrive forcément dans un déterminisme figé. Sur ce point, la pensée de J.-P. Sartre, pas aussi aveugle face aux conditions sociales de la pratique que le prétend L. Perreau (p. 82), prenant en compte les déterminismes, mais affirmant qu'ils ne peuvent être une excuse face à notre « condamnation à être libre », c'est-à-dire à faire des choix et à les assumer vis-à-vis des autres et de soi, aurait mérité une mise en perspective plus développée avec l'œuvre de P. Bourdieu, à l'instar de la recherche menée par Ronan de Calan dans *Une littérature pure. Histoire d'un déclassé* (Paris, Éd. Le Cerf, 2017).

Le rapport de P. Bourdieu à la phénoménologie est une façon de penser le rapport du sujet avec le monde dans lequel il vit à la fois en tant qu'individu singulier et en tant qu'être socialisé. L. Perreau montre l'apport de ces usages phénoménologiques dans la façon dont P. Bourdieu objective le social, notamment à travers un rapport théorique et pratique à l'égard de l'objet, mais effectuée également une « objectivation de l'objectivation », c'est-à-dire se prend lui-même comme objet d'étude. Dans *Questions de sociologie*, P. Bourdieu rappelait en effet que « le type de sciences sociales que l'on peut faire dépend du rapport que l'on entretient avec le monde social, donc de la position que l'on occupe dans ce monde ». Cette prise en compte du rapport au monde du chercheur dans la construction de l'objet de recherche implique en effet d'objectiver son rapport à la pratique et à la théorie, en reliant sa façon de construire l'objet à sa trajectoire biographique et sa position dans le champ académique. Le rapport à la phénoménologie s'inscrit bien dans une anthropologie des pratiques amenant à saisir l'expérience vécue au sein du monde social.

Le sens – terme polysémique – se fait « dans » et « par » les pratiques, ce qui conduit P. Bourdieu à un moment de son parcours à parler d'empathie et à s'intéresser aux conditions sociales de production des phénomènes étudiés. Ces approches sociologiques expliquant la façon dont les dispositions sont incorporées par les agents invitent à ne pas surestimer chez P. Bourdieu les références à Edmund Husserl (p. 130) et à regarder aussi son rapport à l'œuvre de